

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

NOM : Prénom :

Année universitaire 2008-2009

**Dossier à renvoyer par voie postale ou à déposer
au plus tard le 31 octobre 2008 à :**

***Préfecture de région Auvergne
Secrétariat général pour les affaires régionales
Bureau des affaires générales
18 boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand cedex***

**Ce formulaire doit être rempli au stylo-bille (pages 3 à 6)
(liste des pièces à fournir page 7)**

Ne pas oublier de signer la présente demande (page 6)



TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le dispositif « *allocations pour la diversité dans la fonction publique* » vise à soutenir financièrement les candidats les plus méritants à préparer les concours de la fonction publique. Il s'agit de l'une des mesures de l'opération « *parrainage pour la fonction publique* » qui vise à développer l'information sur les métiers de la fonction publique, à mettre en place des actions de tutorat et d'accompagnement des candidats aux concours par des élèves ou des anciens élèves des écoles de service public et à apporter une aide financière aux candidats les plus méritants.

Les allocations pour la diversité dans la fonction publique sont des aides contingentées attribuées par les préfets au terme du processus d'identification des dossiers prioritaires.

Sont ainsi concernés :

- 1) les personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de catégorie A ou B et qui s'engagent à suivre une préparation à un ou plusieurs concours de la fonction publique.
- 2) les étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique, notamment ceux qui sont inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (I.P.A.G.) et les centres de préparation à l'administration (C.P.A.G.) ou qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics.

Les critères d'attribution de ces allocations aux candidats sont les « ressources de la famille » ainsi que les « résultats de leurs études antérieures ». Ces résultats sont appréciés en prenant en considération leurs difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale.

Les ressources et charges de famille du bénéficiaire ne doivent pas dépasser les plafonds fixés chaque année par le ministre de l'enseignement supérieur pour l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur échelon zéro affectés du coefficient 1,5 [soit **40 590 € (revenus bruts) à la rentrée 2008**].

Quant aux résultats des études antérieures, ils sont appréciés en tenant compte de la situation particulière et des mérites respectifs des personnes concernées, c'est-à-dire en prenant en considération leurs difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale ainsi que la possibilité qui leur est faite d'accéder à des formations de qualité (par exemple un parcours scolaire effectué, en tout ou partie, dans un établissement classé en ZEP).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés ou déposés pour le **31 octobre 2008** au plus tard auprès de la Préfecture de région Auvergne – Secrétariat général pour les affaires régionales – 18 Bd Desaix – 6300 Clermont-Ferrand cedex, qui vous remettra un accusé de réception.

Une réponse sera apportée sur la recevabilité des candidatures et décisions d'attribution. Dans le cas d'une attribution, le paiement du 1^{er} terme interviendra avant la fin décembre.

Attention : les bénéficiaires de l'allocation pour la mise en œuvre de la diversité dans la fonction publique s'engagent à se présenter à la **prochaine session** du ou de l'un des concours permettant d'accéder à un corps ou cadres d'emplois de catégorie A ou B et, en cas de succès, **à servir dans la fonction publique pendant au moins cinq ans.**

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à la présente demande. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Cette requête doit être adressée au préfet.

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Quel est votre état civil ?

Monsieur Madame Mademoiselle

Votre nom (nom de jeune fille pour les femmes) :

Votre nom d'usage ou de femme mariée :

Votre prénom :

Vos autres prénoms (séparés par une virgule) :

Votre date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Ville de naissance N° département

DOM-TOM ou pays étranger

Quelle est votre nationalité ?

Etes-vous français ? oui non

Si non, précisez votre nationalité :

Etes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française ? oui non

Quelles sont vos coordonnées personnelles ?

Les courriers (accusé de réception, attribution de l'allocation...) seront envoyés à cette adresse

Votre adresse actuelle :

Code postal :

Commune :

Vous pouvez préciser à titre facultatif :

- vos coordonnées téléphoniques :

Domicile : Travail : Portable :

- votre adresse électronique (attention : n'indiquez que votre adresse personnelle) :

Etes-vous ou avez-vous été domicilié en ZUS (Zone Urbaine Sensible): oui non

Quelle est votre situation personnelle ?

- Célibataire Concubin Divorcé Marié(e) PACS
 Séparé(e) Séparé(e) judiciairement Veuf/Veuve

Vous êtes marié(e), concubin ou avez conclu un PACS : renseignements sur votre conjoint :

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Combien avez-vous d'enfants à charge ? ____

Adresse du domicile de la famille du demandeur : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

Quelle est la profession de votre père ? _____

Quelle est la profession de votre mère ? _____

Combien avez-vous de frères et de sœurs ? ____

Votre père ou mère veuf(ve), divorcé(e), séparé(e) élève seul(e) un ou plusieurs enfants ? oui non

Si oui, combien ? ____

Combien d'enfants à charge du (des) parent(s) sont étudiants (vous excepté) ? ____

Combien d'autres enfants non étudiants sont à la charge du (des) parent(s) (vous excepté) ? ____

Vous êtes pupille de la Nation et vous bénéficiez d'une protection particulière ? oui non

Vous êtes atteint d'une incapacité permanente (non prise en charge à 100% dans un internat) ? oui non

Vous souffrez d'un handicap physique nécessitant l'aide permanente d'une tierce personne ? oui non

Quel est votre curriculum vitae ?

Etudes effectuées :

Baccalauréat ou titre équivalent (précisez lequel) : _____

Année d'obtention _____ mention ? _____

Licence ou titre équivalent (précisez lequel) : _____

Année d'obtention _____

Etudes antérieures Années Scolaires/ Universitaires	Classe suivie	Diplôme précis préparé	Nom et adresse de l'établissement fréquenté (ou autres situations...) ZEP: Zone d'Education Prioritaire	Résultat Admis (A) ou Refusé (R)
			Cet établissement est-il en ZEP : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			Cet établissement est-il en ZEP : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			Cet établissement est-il en ZEP : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			Cet établissement est-il en ZEP : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			Cet établissement est-il en ZEP : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			Cet établissement est-il en ZEP : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Avez-vous déjà bénéficié d'une ou plusieurs bourse(s) (ADFP notamment) ? oui non

Si oui :

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

1. Une lettre de motivation manuscrite n'excédant pas 2 pages.
2. Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport.
3. Les pièces justificatives suivantes :
 - Photocopie de l'avis fiscal ou des avis fiscaux (imposition, non-imposition) qui se rapportent aux revenus perçus en 2007 par vous, vos parents ou par votre conjoint dans le cas de déclaration séparée.
 - En cas de divorce de vos parents : joindre une copie de l'extrait du jugement de divorce vous confiant à l'un de vos parents et fixant le montant de la pension alimentaire. A défaut de pension, joindre l'avis d'imposition (ou de non-imposition) des deux parents divorcés.
 - En cas de diminution notable et durable des ressources par rapport à l'année 2006 résultant de maladie, décès, chômage, retraite, divorce, séparation de fait et de corps de vos parents ou d'un changement de votre situation personnelle (mariage, naissance) : joindre les justificatifs.
 - Joindre la copie de vos justificatifs de scolarité accompagnés des relevés de notes.
4. Un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne (compte obligatoirement ouvert à votre nom).
5. Pour les étudiants, certificat d'inscription (ou la photocopie recto/verso de votre carte d'étudiant) 2008-2009.
6. Pour les demandeurs d'emploi, certificat d'inscription à l'Agence Nationale Pour l'Emploi.

Cas particuliers, fournir :

Pour les candidats pris en charge par un service départemental d'aide à l'enfance : attestation de l'organisme.

Pour les enfants à charge recueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance : attestation de la mairie.

Pour les enfants à charge inscrits à l'ANPE ne percevant pas d'allocation des ASSEDIC : attestation des ASSEDIC.

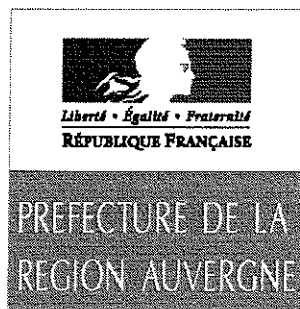
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Accusé de réception d'une demande d'allocation pour la diversité dans la fonction publique

(année universitaire 2008-2009) remis au candidat

NOM : Prénom :

Le | | | | | 2 | 0 | 0 | |



ACCUSE DE RECEPTION

D'UNE DEMANDE D'ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Pour l'Année universitaire 2008-2009

NOM : **Prénom :**

Date de dépôt :

(cachet de la préfecture)

*Une réponse sera apportée sur la recevabilité des candidatures et décisions d'attribution.
Dans le cas d'une attribution, le paiement du 1^{er} terme interviendra avant la fin décembre.*